

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Lundi 18 Mai 2009

Conseillers présents :

Mesdames et Messieurs BADOZ Robert, BAZIN Nicolas, BENOIT Michel, COLIN Pascal, DILLSCHNEIDER Jean-Paul, DONEY Martine, FAIVRE Michel, GAILLARD Simon, GULLAUD Claude, MAIROT René, MARTIN Valérie, MARTIN François, NOIROT Michel, THOUVENOT Yveline, VAGNE Jean-Pierre

Conseiller excusé : ///

Conseiller absent : ///

Secrétaire de séance : Mr René MAIROT

Ordre du Jour :

- 1 - Urbanisme
- 2 – Point sur les travaux d'aménagement des abords de la salle multifonctionnelle
- 3 – Personnel communal
- 4 – Permanences au bureau de vote pour les élections Européennes du 7 Juin 2009.
- 5 - Délibérations :
 - Validation du compte d'exploitation 2008 de la Ludothèque
- 6 - Questions diverses

La réunion du Conseil débute à 20 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 Avril 2009. Aucune remarque n'est formulée, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 - URBANISME,

Rapport présenté par Michel NOIROT

* Déclaration Préalable déposée par Mme Véronique MENETRIER – 12, rue de la Motte Féodale : avancée de toiture – Il semblerait que la distance avec la voie publique n'est pas respectée, donc le dossier est mis à l'étude ; les travaux doivent être suspendus en attente d'une rencontre avec la commission.

* Permis de Construire déposé par le SIFAL, pour la construction d'un préau dans la cour de l'école – dimensions : 19.60 m x 8.40 m – Avis favorable du Conseil sous réserve de l'avis des services instructeurs de la DDE –

* Permis de Construire déposé par Mr Frédéric GUINCHARD – Chemin de l'Espérance pour la construction d'un garage – la construction ne jouxtant pas le bâtiment et la zone étant en ND, la POS ne permet pas cette construction –

* PC déposé par Mr CHAPUIS et Mme VOISAIN, pour agrandissement d'habitation, 11-13, rue de la Motte Féodale : le terrain est situé en zone ND, le règlement ne permet que l'extension très limitée des bâtiments ; le dossier est mis en attente d'une étude plus approfondie.

2 – Travaux d'aménagement du terrain de sport et parkings autour de la salle des fêtes -

Les travaux se poursuivent et viennent en phase de finition courant juin 2009.

Un dossier complémentaire de subvention sera déposé au SYDED pour l'éclairage du terrain de sport en sable.

3 – Personnel communal

Le contrat en CDD de 6 mois, de Frédéric Gros Lambert, arrive à échéance le 31 Mai. Il va être embauché par la commune avec reprises des services antérieurs.

4 – Elections Européennes du 7 Juin 2009

Le scrutin est ouvert de 8 à 18 heures.

Tableau des permanences au bureau de vote :

de 8 à 10 h : - Jean-Paul DILLSCHNEIDER
 - Robert BADOZ
 - Yveline THOUVENOT

de 10 à 12 h : - Martine DONEY
 - Valérie MARTIN
 - Simon GAILLARD

- de 12 à 14 h : - René MAIROT
- Michel BENOIT
- Nicolas BAZIN
- de 14 à 16 h : - Michel NOIROT
- Pascal COLIN
- Xavier LACROIX ?
- de 16 à 18 h : - Claude GULLAUD
- Jean-Pierre VAGNE
- François MARTIN

5 – Délibérations

- Validation du Compte d'exploitation de la Ludothèque :

Le compte d'exploitation 2008 de la Toupie est adopté à l'unanimité ; après vérification des comptes et suite à l'interruption de l'activité Ludothèque, le compte excédentaire sera demandé à Familles Rurales.

- Rectification de limites entre la commune et Mr Débois : les parcelles AC 234, 235 et 236 pour une superficie totale de 93 centiares ont été ajoutées dans l'acte de cession ; la limite de la servitude de passage des eaux a été déplacée de la parcelle 232 à la parcelle 233.

6 – Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Fontain perçoit une taxe sur la consommation d'électricité de 4%, le Conseil Général perçoit 4 % également.

Après avoir apporté des modifications, la convention de transfert des équipements du lotissement est envoyée à Mr GENTIT, suite au permis groupé de 3 bâtiments pour 7 logements rue de la Motte féodale.

En vue de la pose ultérieure d'un abri de bus, le Conseil donne son accord pour l'achat de 10 m2 de terrain à Mr SCHIEB
– Vote : 14 POUR, 1 CONTRE-

Le bois de chêne invendu le mois dernier à la vente de Pouilley les Vignes a été acheté par l'entreprise MILESI de Haute Saône pour la somme de 2 500 Euros.

Pour les élus, une formation DDEA aura lieu dans la salle des fêtes de Marchaux le 15 Juin à 8 h 45

La Gazette est en cours de réalisation ; elle sera distribuée pour la fin Mai.

René Mairot propose d'organiser une visite de la station d'épuration et de l'atelier municipal pour les élus un samedi matin, la date sera fixée ultérieurement.

Claude Gullaud signale que deux barrières seront posées à chaque extrémité du nouveau chemin d'exploitation forestier, le long de la 4 voies des Mercureaux pour la somme de 1770 Euros HT -

Suite aux travaux du parking, la commune a déposé des excédents de matériaux pierreux à l'ancienne carrière chemin de chenevrey afin de les utiliser pour empierrer les chemin d'exploitation forestière sur la commune ; en aucun cas il s'agit d'un remblaiement de la carrière.

Claude Gullaud propose la date du samedi 6 Juin à 11 h pour l'accueil arrivés et des nouveaux nés : 26 familles ont été invitées et 12 familles de nouveaux nés.

Le prochain Conseil est fixé au Lundi 29 Juin 2009

La séance est levée à 22 h 45

Vu par nous, Jean-Paul DILLSCHNEIDER, Maire de FONTAIN, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales –

A Fontain, le 25 Mai 2009